

Périodique
96^e année - JANVIER 2021
En cas de renvoi :
HENALLUX - Secrétariat, Pierrard 112 - 6760 Virton



PB-PP|B-P501222
BELGIE(N)-BELGIQUE

IngéNews



ARIAMP

ASSOCIATION ROYALE DES INGÉNIEURS ARTS & MÉTIERS PIERRARD

SOMMAIRE

- Page 1**
Editorial
- Page 2**
Annulation du banquet
Prix de l'ARIAMP
Compte-rendu A.G. & C.A.
- Page 3**
C.A. du 12/06/2020
- Pages 3 à 6**
A.G. du 12/06/2020
- Pages 7 - 8**
C.A. du 21/08/2020
C.A. du 09/10/2020
- Pages 9 - 10**
Nouvelles Pierrard / Hénallux
- Page 11**
Plan de relance
pour les écoles d'ingénieurs
- Pages 12 - 13**
Covid : les formations d'ingénieurs
et techniciens résistent à l'épreuve
- Page 13**
Flash sur les Pierrardins
- Page 14**
Offres d'emplois
- Page 15**
UFIIB
Naissances
A vos agendas
- Page 16**
Décès
Cotisation 2021

Dernière page : infos utiles

2021

Éditorial

Chers membres,
Chers amis Pierrardins,

Tout d'abord, le conseil d'administration se joint au président pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, à vous et vos proches !

Nous vous souhaitons un retour à la vie normale, un enthousiasme positif pour la réalisation de vos projets et la réalisation de vos rêves, de bons moments en famille, de récupérer une vie sociale au plus vite, du bonheur, etc. ! Nous nous sommes permis d'emprunter ces mots aux vœux partagés par Pierrard dans une vidéo « originale », que vous pouvez consulter via le lien suivant :

<https://www.facebook.com/watch/?v=143507480904006>

En tout cas, « *Quelle année !* » comme on dit. Le monde a dû se « réinventer » et cela a aussi apporté son lot de bonnes choses finalement ! Nous avons pu constater que le monde du télétravail a permis de prendre conscience que les employés pouvaient travailler de chez eux en toute confiance, que le vélo était redevenu un moyen de transport avec tous les bons côtés que cela peut apporter à la planète (sans parler de la santé de ses utilisateurs), que les bonnes petites choses de la vie de tous les jours étaient essentielles pour notre bien-être, etc...

Soyons optimistes et saisissons ces opportunités qui se présentent à nous pour que 2021 soit mieux que 2020, comme s'il pouvait être « pire » ...

Portez-vous bien, prenez soin de vous et des autres

Le Comité IngéNews

Annulation du banquet

Comme vous le savez, suite à la crise du coronavirus, le Président et les membres du Conseil d'Administration de l'ARIAMP ont décidé d'annuler le banquet de l'année 2020 qui devait se tenir à l'École d'Ingénieurs de l'Hénallux à Pierrard-Virton le samedi 26 septembre.

Le banquet est avant tout un événement convivial qui nous permet de nous retrouver et la situation sanitaire n'aurait pas permis de le faire sereinement. Cela nous donne l'occasion de doublement profiter du banquet à venir !

Notez déjà tous dans vos agendas que l'édition 2021 se tiendra

le samedi 25 septembre 2021

Elle sera l'occasion de fêter deux fois plus de jubilaires (promotions 1950-51, 1960-61, 1970-71, 1980-81, 1990-91, 1995-96, 2000-01, 2010-2011) et deux lauréats pour le prix de l'ARIAMP (2020 et 2021).

Prix de l'ARIAMP

Suite au nombre en constante diminution des candidats au prix du jury ces dernières années, la commission de relation avec l'institut et le conseil d'administration de l'ARIAMP en ont revu les modalités d'attribution et proposent 2 prix aux candidats, le premier prix d'une valeur de 400 €, le second d'une valeur de 100 €, en maintenant l'obligation de participation volontaire.

Cette révision semble avoir porté ces fruits puisque cette année, 11 candidats se sont inscrits dans les délais, malgré une année académique bousculée par la crise sanitaire du Covid-19.

Cette crise ayant également provoqué l'annulation du banquet, la remise des prix du Jury de la promotion 2020 est également reportée au banquet 2021.

Félicitations et bonne chance aux 11 candidats qui ont cru en leur travail et qui se challengent une fois encore pour l'attribution des prix du jury Ariamp 2020 :

Antoine Dulieu	Conception d'un Lifting Device pour Bricks
Antoine Goire	Automatisation et visualisation d'un système de contrôle de positionnement des flacons soin intégré sur la ligne de distribution Gama.
Antoine Hamaide	Etude et dimensionnement du chauffage et de la distribution d'eau sanitaire pour un projet d'immeubles à appartements utilisant des sous-stations.
Arnaud Vigneron	Opportunités d'énergies renouvelables pour un magasin de détail
Augustin Vandekerkove	Conception et réalisation d'un dispositif d'échantillonnage d'air à l'aide d'un drone.
Clément Philippe	Rénovation et optimisation de la climatisation d'un hall industriel.
Frédéric Jourdain	Etude et optimisation des techniques spéciales d'un bâtiment comprenant une partie académique et des logements.
Nicolas Hartman	Intégration d'un banc de test dédié à la mesure du multitrajet en vue de la caractérisation de site GNSS de référence.
Pauline Cariaux	Modification du poste électrique haute tension de Roullingen.
Pierre Schyns	Amélioration du temps de passage et du degré d'utilisation des robots de soudure via la digitalisation des informations de process.
Yasin Demir	Etude et conception d'un analyseur mettant en évidence un potentiel de récupération d'énergie électrique sur des machines industrielles.

Compte-rendu A.G. & C.A.

Comme nous vous l'avons communiqué, le Conseil d'Administration, ainsi que l'Assemblée Générale, avaient été reportés au mois d'avril suite à la situation Coronavirus. Ces derniers ont finalement eu lieu le

12 juin 2020 via vidéo-conférence. Deux Conseils d'Administration ont suivi les 21 août et 9 octobre 2020.

Voici un compte-rendu pour les différentes sessions :

Résumé du C.A. du 12/06/2020

Lors de cette assemblée, nous avons principalement discuté du banquet de fin d'année. Nous avons abordé les différents points pour la bonne organisation de ce dernier, dans l'espoir de pouvoir le maintenir au vu du contexte ! Les budgets, repas et autres plannings avaient été mis au point mais, comme vous le savez, nous avons malheureusement dû annuler.

Nous avons également continué nos activités autour de l'édition de l'annuaire 2020 / 2021. Nous tenons d'ailleurs à encore remercier nos différents sponsors ! Nous espérons que cette nouvelle édition vous permettra de prendre des nouvelles des Pierrardins que vous n'avez malheureusement pas pu rencontrer cette année.



ARIAMP

ASSOCIATION ROYALE DES INGÉNIEURS ARTS & MÉTIERS PIERRARD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 12 juin 2020

Bienvenue à notre 96^e A.G. de l'ARIAMP.

Exceptionnellement cette assemblée générale se déroule à distance.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier bien chaleureusement la direction de la Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX), la direction de la catégorie technique pour l'excellente collaboration que l'ARIAMP peut entretenir avec l'école mais aussi pour les locaux dont nous disposons pour nos réunions en général et qui là aussi évoluent, étant organisées tantôt à Pierrard et tantôt à Arlon sur le nouveau site de Callemeyn, nouvelle implantation très moderne de la Haute Ecole.

Deux membres se sont excusés et nous ont fait parvenir leur procuration et 6 sont présents, il y a donc 8 membres présents ou représentés.

Nous avons, comme chaque année, à nous souvenir de nos collègues qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée (ou dont nous avons eu récemment connaissance).

Décédés depuis la dernière AG :

- Monsieur Paul Lambrecht [1953]
- Monsieur François Ponce [1962]
- Monsieur Guy Annet [1959]
- Monsieur Jean-François Grégoire [2000]
- Monsieur Jean-François Collard [1965]
- Monsieur René Thilmay [1956]
- Monsieur Fernand Zimmer [1950]

Et nous y joignons, ceux et celles de nos collègues, dont nous n'avons pas eu connaissance de leur décès ainsi que les êtres chers que les familles de nos membres, du personnel de l'institut et amis ont perdu durant cette année.

Je vous demande une minute de silence en leur mémoire.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'A.G. DU 4 AVRIL 2019.

Celui-ci est paru dans le bulletin de janvier 2020. Je vous en demande l'approbation.

Aucune remarque n'est formulée. Celui-ci est donc approuvé.

2. RAPPORT DU C.A.

Le C.A. s'est réuni 4 fois : les 14 juin 2019, 11 octobre 2019, 7 février 2020 et ce 12 juin 2020, juste avant notre A.G. de ce jour.

2.1 Commission des fêtes



Cette année encore, l'activité principale de la commission des fêtes a été l'organisation du banquet annuel.

La journée s'est globalement très bien déroulée. Comme d'habitude, nous avons pu prendre l'apéro en extérieur grâce à une météo clémente. Cette année, les photos de promotion des jubilaires ont été affichées et ont remporté un certain succès.

Le jeu ayant pour but de remporter les divers lots Orval en devinant le nombre de boulons dans un bocal a

également remporté un franc succès et sera reporté, avec peut-être une légère modification.

Le nombre de participants a diminué pour passer de 147 personnes en 2018 à 115.

Les vins ont été demandés à la société Manigart et ont été bien accueillis. Une description et courte explication sera à ajouter à cette édition.

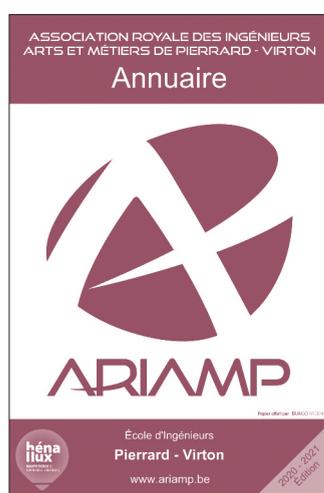
Le moment le plus émouvant fut sans aucun doute la remise de cadeaux à M. Thierry Ducarme pour son départ en retraite et son implication dans la vie de l'institut durant de longues années et à M. Georges Gérard, seul représentant de la promotion 1949. Moment bien entendu ponctué de petites anecdotes.

Concernant la soirée, le barbecue s'est tenu à l'entrée du Cercle cette année encore, pour sustenter les convives les plus voraces. La participation à la soirée a été un peu moins bonne que l'année précédente et la soirée s'est terminée aux petites heures.

Un grand merci à ceux qui, étant ou non dans l'organisation, n'ont pas hésité à nous donner un coup de main pour aider au bon déroulement de cette belle journée. Également aux 2 MII pour leur disponibilité et leur participation active au bon déroulement du barbecue.

Pour le moment, le prochain banquet est toujours prévu. La date a été fixée au **samedi 26 septembre 2020** et nous vous y attendons nombreux.

2.2 Commission de l'annuaire



Le prochain annuaire paraîtra en 2020, soit l'édition 2020-2021

Le travail a déjà largement commencé, notamment par la sollicitation de sponsors. Ceux-ci ont répondu très largement positivement à nos demandes. Malgré un ralentissement en mars et avril suite à la désormais bien connue crise qui nous secoue, nous avons quand même pu collecter un chiffre important qui

couvrira les frais d'impression. Les textes sont préparés et vont être assemblés pour permettre la publication en septembre 2020. Il sera assez classique, mais si pratique comme d'habitude pour garder les liens de confraternité entre tous les Pierradins.

2.3 Commission IngéNews

Avant toutes choses, le comité IngéNews présente ses excuses par rapport aux bouleversements dans les dates de parution de nos traditionnels IngéNews ! Le « jeune » comité se met doucement en place et essaye de trouver le rythme pour, malgré des activités extra-ARIAMP, continuer de vous proposer des périodiques de qualité, à la hauteur de ce que vous avez pu connaître par le passé.

Dans cette phase de changement, nous avons réduit le nombre de parutions et avons pris du recul par rapport à ce que nous avons l'habitude de vous proposer. Vous pourrez le constater au fil des prochaines éditions, certaines rubriques seront étoffées tandis que d'autres seront « résumées ». Nous avons effectivement pour projet de compléter la partie concernant les offres d'emplois et la mise en avant de Pierradins dans leurs entreprises. A contrario, nous vous proposerons plutôt un « résumé » de nos C.A. pour aller à l'essentiel.

Nous espérons que ces changements conviendront à un maximum de nos lecteurs et nous rappelons que toutes les propositions d'améliorations sont plus que les bienvenus ! Nous devons composer dans la mesure des possibilités mais nous vous invitons à nous soumettre vos avis à notre adresse ingenews@ariamp.be. Dans un monde en changement où le collectif prend de plus en plus de place, il nous semble primordial qu'un maximum de Pierradins puisse participer afin que ce magazine soit le plus pertinent possible !

2.4 Commission de liaison avec l'institut

En l'absence de M. Bernard Thomas, président du jury de l'ARIAMP, c'est M. Xavier Berton qui a été son porte-parole lors de la remise du prix 2019.

Après avoir remercié les membres, rappelé les critères d'évaluation et constaté un manque d'engouement pour la participation au prix, 2 candidats ont été partagés. Il s'agit dans l'ordre alphabétique de :

- FAYS Robin pour son TFE intitulé "Mise à niveau de la configuration matérielle et du pupitre opérateurs d'une machine de découpe de bobines de films auto-adhésifs" réalisé chez Avery Dennison.
- QUOIRIN Nicolas pour son TFE intitulé « Optimisation de la filtration des boues blanches du cycle Kraft » réalisé chez Burgo Ardennes.

Le prix a été attribué à Nicolas Quoirin !

Par ailleurs, le séminaire ARIAMP a eu lieu à Pierrard le 25 novembre 2019.

Le CA a pu exposer les diverses activités de l'ARIAMP aux étudiants de dernière année.

La commission a également décidé de remettre à l'ordre du jour d'un prochain C.A. : revoir les modalités d'inscription au prix de l'ARIAMP, car, comme l'a repris M. Bernard dans son discours, Albert Einstein disait que la folie était de refaire la même chose et d'en attendre un résultat différent.

2.5 Commission de liaison avec l'extérieur : participation à l'UFIIB

UFIIB :

ASSEMBLÉ GÉNÉRALE DU 4 MAI 2019

- o La question de quitter IB a été soulevée mais aucune réponse claire sur cette demande
 - Demande de réduction des cotisations
 - Défendre les intérêts UFIIB au même titre que ceux de la FABI (Enquête faite au nom de la FABI et payée par IB)

- o Mise au vote de la proposition de dissolution de L'UFIIB (Oui ou Non, pas d'abstention possible)
 - L'AG demande-t-elle au conseil d'administration d'organiser l'AG de dissolution de l'ASBL NON à la majorité
 - L'AG demande-t-elle au conseil d'administration d'entamer des négociations pour une intégration de ses membres au sein de la FABI NON à la majorité
- o Avis de l'AG
 - La fédération est utile dans le lien avec le CIBIC et la FEANI
 - La relation avec FABI stratégique
- o L'AG demande au CA de faire une commission (inviter les associations membres mais également les associations qui ont quitté l'UFIIB) pour revoir le rôle de l'UFIIB pour savoir quel scénario est le mieux et ce que cela implique (dissolution, mise en veille, restructuration, etc). Cette commission n'a jamais été créée !

C.A. DU 4 MAI 2019

- o L'ensemble du bureau a démissionné
- o Aucun candidat pour reprendre les fonctions de gestion
- o Par défaut, l'association s'est mise en veille.

C.A. DU 14 DÉCEMBRE 2019

- o Reprise des activités avec un nouveau bureau
 - Présidence : Jean-François Jouve (ARIAMP)
 - Secrétaire : Mélanie Lambotte (ALIDHE)
 - Trésorier : Marc Boulanger (AIIBr)
- o Réduction drastique des dépenses et établissement d'un budget pour 2020
- o Régularisation des retards (IPM/UBO/Moniteur/BCE/....)
- o Planning 2020 et reprise de contact avec FABI & Ingéfor
- o Nouveau ROI

SITUATION FINANCIÈRE

- o 2019 : Mali de ~ 3.150 €
- o Budget 2020 : Boni de ~ 1.250 €
 - Diminution des cotisations : ~ -2.800 €
 - Réduction des dépenses de loyer / secrétariat / web / frais inutiles : ~ -900 €
 - Réduction des dépenses de représentation : ~ -5.300 €

CONCLUSIONS

- o La structure UFIIB va être revue en profondeur
 - Passage d'un mode pyramidal à un mode réseau
 - Renforcement des liens avec l'enseignement
 - Renforcement des liens avec tous les ingénieurs francophones

- o Nouveau projet stratégique à définir : « Promotion du métier et de la formation des ingénieurs »

2.6 Commission du secrétariat

La commission *Secrétariat* s'est acquittée de toutes les tâches administratives habituelles parmi lesquelles :

- Réception des courriers
- Envois des courriers (avec l'aide du secrétariat de l'Institut)
- Mise à jour des informations sur les membres (en collaboration avec la Commission Web)
- Préparation des réunions
 - o Ordres du jour
 - o Comptes rendus

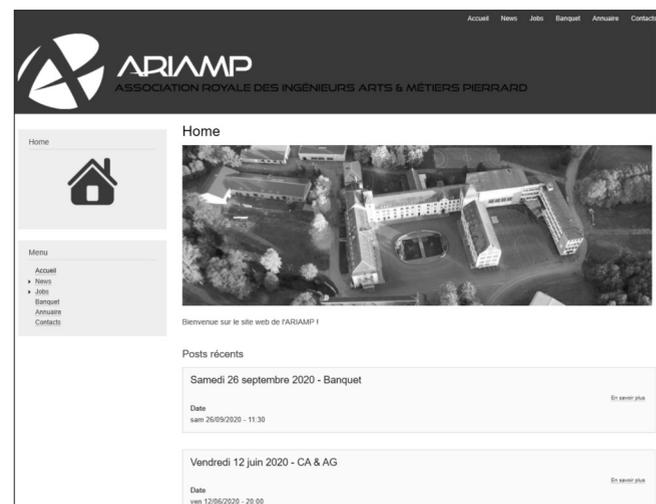
2.7 Commission WEB

La commission *Web*, créée en fin 2005, s'occupe de la création et de la gestion du site Web de l'association, de son domaine (ariamp.be) ainsi que de ses pages LinkedIn et Facebook.

L'ARIAMP est présente sur le Web :

- Site web : www.ariamp.be
- LinkedIn : www.linkedin.com/groups/8339264
- Facebook : www.facebook.com/ariamp.be

Le site web a été remis à jour en 2019 afin d'être plus dynamique au niveau de son contenu. Certaines rubriques doivent encore être complétées.



Le site www.ariamp.be propose les rubriques suivantes :

- Home
 - C'est la page d'accueil du site. Elle diffuse diverses actualités en rapport avec l'association, l'institut et le métier d'ingénieur.
- News
 - Agenda : événements liés à l'association
 - Articles et publications générales

- Naissances
- Mariages
- Décès
- IngéNews : publications des anciennes éditions de l'IngéNews (datant de plus d'un an)
- Jobs
Elle propose des offres que les entreprises ont envoyées à l'école ou à l'ARIAMP. Des CV de diplômés peuvent également être mis en ligne. Cette rubrique est devenue l'outil principal de la Commission *Placement* de l'association.
- Annuaire
Cette rubrique permet aux membres de l'association de communiquer spontanément leurs coordonnées personnelles et professionnelles. A l'avenir, les membres cotisants pourront y consulter l'annuaire en ligne.
- Prix de l'ARIAMP
Cette page donne les informations sur le prix de l'ARIAMP (modalités d'inscription, règlement) et permet aux étudiants de s'inscrire.

• L'ARIAMP

Elle présente l'association, ses contacts, son organisation, son histoire ainsi que des informations diverses, comme les modalités de cotisations ou encore des enquêtes.

La commission *Web* travaille en étroite collaboration avec la commission *Secrétariat* et la commission *Annuaire* afin de gérer les informations sur les membres de l'ARIAMP. Cette synchronisation a permis de centraliser les données de tous les anciens depuis la première promotion de 1903. C'est à partir de ce travail que l'annuaire de l'Association est réalisé depuis la version 2008 – 2009. Depuis 2018, le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) a été implémenté au niveau du traitement des données des membres de l'association.

Quelques chiffres :

- Nombre de visites en 2019 : +/- 10 700
- Nombre d'offres d'emploi traitées (certaines proposant plusieurs postes) en 2019 : +/- 50

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
2572	3845	1790	4877	7821	7360	6945	8784

LE DOMAINE POSSÈDE PLUSIEURS COMPTES MAILS ET LISTES DE DIFFUSION SUIVANTES :

Adresse	Alias (@ariamp.be)	Redirection	Description
info@ariamp.be	mail secretariat		Mail du secrétariat
annuaire@ariamp.be		rene.masson@trico-group.com	Mail pour la centralisation des publicités de l'annuaire
ingenews@ariamp.be		Membres de la commission	Liste de diffusion de la commission "IngéNews"
ufiib@ariamp.be		Membres de la commission	Liste de diffusion de la Commission "Relations extérieures"
ca@ariamp.be		Tous les membres du C.A.	Liste de diffusion du C.A.
gdpr@ariamp.be		vd@infodata.lu vincentdeville@hotmail.com	Mail du délégué à la protection des données

Un compte Gmail a été créé afin de centraliser toutes les informations de l'ARIAMP :

- Drive reprenant toutes les données de l'association
- Photos
- Agenda partagé

Tous les avis et conseils sont les bienvenus et peuvent être communiqués à l'adresse suivante :
info@ariamp.be.

2.8 Commission placement

Cette commission propose aux diplômés des offres d'emploi que les entreprises ont envoyées à l'école ou à l'ARIAMP. Elle met également à disposition des entreprises les CV des diplômés qui le souhaitent.

Les différents échanges se font principalement par publication des offres et des CV sur le site Web de l'association. Les offres sont souvent diffusées en parallèle dans les valves de l'institut par l'intermédiaire de son secrétariat. Certaines sont également envoyées par mail.

Depuis fin 2019, les offres d'emploi les plus récentes sont également diffusées de façon synthétique dans l'IngéNews.

Nombre d'offres d'emploi traitées (certaines proposant plusieurs postes) en 2019 : +/- 50.

L'Hénallux est membre de la plateforme JobTeaser. Les entreprises peuvent y encoder des offres d'emploi ou de stage. Il peut y avoir aussi des offres pour des jobs étudiants : <https://henallux.jobteaser.com>

La commission transmet aussi les noms, prénoms et adresses e-mails des étudiants de dernière année aux entreprises qui en font la demande.

La commission recherche aussi, dans les jeunes diplômés ou au niveau des anciens en quête d'un nouvel emploi, les ingénieurs qui correspondent aux besoins particuliers des entreprises en contact avec l'association.

Tout contact avec le service placement peut se faire via info@ariamp.be.

2.9 Présidence

Le président a assuré ses fonctions durant l'année écoulée, épaulé par René Masson et Vincent Deville. Aucune remarque n'a été formulée jusqu'à présent.

2.10 Rapport du trésorier

Nous réalisons cette année un mali de 5 295,72 €, par rapport à un budget prévu à l'équilibre, et ce malgré un déficit de 1062,83 € pour le banquet.

Au 31 décembre 2019, vous étiez 168 à soutenir notre association.

Lors de notre banquet annuel, nous étions 115 dont un nombre important de jeunes diplômés.

L'avoir de l'association au 31 décembre 2019 est de 20 963,45 €.

En ce qui concerne le budget 2020, il est prévu à l'équilibre.

Je tiens à remercier tous les cotisants de l'association et espère toujours pouvoir compter sur votre soutien.

N.B. : la liste complète des cotisants est disponible sur demande.

NOTE : L'A.G. donne décharge aux administrateurs.

2.11 Elections statutaires

Les démarches administratives pour les modifications des statuts afin d'intégrer les changements au sein de notre CA seront pris en charge par Aurélien Scailteur.

2.12 Modifications des statuts

Le C.A. accepte la démission de Aurélien Mouton et Myriam Maldague. Nous les remercions chaleureusement pour l'implication dont ils ont fait preuve au sein de notre association et plus particulièrement Myriam pour la gestion du bulletin de l'ARIAMP (devenu IngéNews) pendant plusieurs décennies..

2.13 Divers

A 20h41, le président clôture l'A.G.

Résumé du C.A. du 21/08/2020

Nous avons fixé ce nouveau C.A. afin de principalement prendre une décision par rapport au maintien de notre banquet annuel ou non.

C'est donc lors de cette séance qu'il a été décidé d'annuler cette édition mais de profiter doublement l'année prochaine ! En effet, les conditions sanitaires ne permettent pas d'organiser cet événement convivial dans de bonnes conditions. L'édition 2021 se tiendra le samedi 25 septembre 2021. Nous avons informé les

membres et autres de notre association par tous les canaux possibles et remboursé ceux qui étaient déjà inscrits.

Comme mentionné, la prochaine édition 2021 sera donc l'occasion de fêter 2 fois plus de jubilaires : Les promotions 1950-51, 1960-61, 1970-71, 1980-81, 1990-91, 2000-01, 2010-2011 et 2 lauréats pour le prix de l'ARIAMP.

Les lauréats 2020 sont communiqués plus haut.

Résumé du C.A. du 09/10/2020

Lors de cette séance, en visio-conférence toujours, nous avons échangé par rapport à l'IngeNews. Nous souhaitons éventuellement revoir son format, son mode d'envoi, etc. et y remettre une « cadence » malheureusement perdue depuis le départ de Myriam.

Nous réfléchissons d'ailleurs à recruter de nouveaux membres qui pourraient nous aider à enrichir nos exem-

plaires d'IngeNews mais aussi apporter leur aide / expérience pour continuer de faire évoluer les activités de notre ARIAMP. Nous faisons donc appel aux candidats N'hésitez pas à nous écrire si vous êtes partant pour rejoindre cette aventure.

Nous avons également discuté de la gestion des rappels de cotisation et de l'UFIB (voir ci-après).


ARIAMP

ASSOCIATION ROYALE DES INGÉNIEURS ARTS & MÉTIERS PIERRARD

 Siège social et secrétariat :
6760 PIERRARD - VIRTON

 E-mail : info@ariamp.be
Iban : BE31 3670 8622 3555

 Tél. 063.58.89.40
Fax 063.57.67.62

***A l'attention des membres de l'ARIAMP
en règle de cotisation et aux étudiants sortants***

Virton, date de réception du présent bulletin.

Objet : Convocation à l'assemblée générale de 2021.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, cher(e) Collègue,

Le président et les membres du conseil d'administration vous prient de bien vouloir assister à la 98^e assemblée générale de l'association (ARIAMP) qui se tiendra le **samedi 17 avril 2021** à 11 heures. Le lieu reste encore à définir en fonction de la situation sanitaire.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'A.G. du 12 juin 2020 (voir compte-rendu page 3)
- Rapport du conseil d'administration
- Rapport du trésorier, bilan de l'exercice 2020
- Budget 2021
- Elections statutaires
- Divers

Au cas où vous désiriez être membre du conseil d'administration de l'ARIAMP, prière de faire acte de candidature au secrétariat de l'association (info@ariamp.be).

En cas d'empêchement à assister à l'assemblée générale, vous nous obligeriez en renvoyant la procuration ci-jointe au secrétariat de l'association : Monsieur Aurélien Scailteur, secrétaire de l'ARIAMP - Pierrard, 112 - 6760 Virton ou par mail : info@ariamp.be.

Comptant sur votre présence à cette assemblée, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, cher(e) collègue, l'expression de nos sentiments distingués.

Aurélien Scailteur, Secrétaire

Axel Bertrand, Président

Procuration pour l'assemblée générale

Je soussigné(e) _____ de la promotion _____, membre de l'ARIAMP, ayant pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée générale, convoqué(e) à la date du 17 avril 2021, donne la présente procuration à Madame/Monsieur (P) _____ pour me représenter à ladite assemblée et pour y voter en mes lieu et place sur les différents points figurant à l'ordre du jour.

Signature _____.

Fait à _____, le _____.

(P) nom d'une personne qui vous est connue et dont vous êtes certain qu'elle assistera à l'assemblée, sinon laissez cet espace blanc.

(S) Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir ».



Nouvelles Pierrard / Hénallux

Nouvelle promotion

En juin 2020, Pierrard a promu sa 112^e promotion !



Voici les quelques mots qui ont été partagés par M. Michel Bernard à cette occasion, lors de la remise des diplômes :

Bonjour à toutes et tous,

Cette année est un peu particulière et va certainement entrer dans les livres d'histoire.

La fin d'année académique a été bouleversée nous obligeant à faire preuve de résilience et d'agilité.

Je tiens à remercier les étudiants pour leur aide et notamment celle de vos délégués de classe qui lors de nos réunions ont permis au corps professoral d'adapter au mieux votre formation à distance. Cela a demandé de la bienveillance de part et d'autre pour finalement aboutir à votre travail de fin d'études présenté en virtuel.

Je remercie le corps professoral pour avoir adapté et innové son enseignement avec beaucoup d'agilité afin que vous puissiez poursuivre votre formation dans les meilleures conditions possibles.

Mes remerciements vont également aux membres des jurys et aux entreprises qui ont accueilli nos

Événements

Comme à son habitude, l'Hénallux a pu compter sur des membres de l'ARIAMP pour communiquer sur le parcours d'Ingénieur au fil de l'année 2020 !

Nous avons notamment été présents lors de la table ronde du 20 mai 2020 et pour les portes ouvertes virtuelles fin juin, accompagnés d'autres Pierrardins.

étudiants dans ces conditions particulières et apporté leur aide précieuse pour la réalisation des travaux de fin d'études présentés ce matin.

En 2020, c'est aussi l'année du renouvellement de notre accréditation Cti et du label EURACE qui permet à nos diplômés d'être reconnus en Europe.

Avant de céder la parole à Monsieur Nizet pour la proclamation des résultats de la 112^e promotion, je voudrais vous dire d'être fier de votre diplôme et des valeurs enseignées qui vous ouvriront de nombreuses opportunités dans votre vie.

Nous avons déjà prévu en octobre une séance de remise des diplômes et ce sera l'occasion de nous retrouver (je l'espère) pour un moment de convivialité qui n'est malheureusement pas possible ce jour. Mais ce n'est que partie remise.

Toutes mes félicitations aux promus

Je voudrais également remercier Rim et Caroline qui derrière leurs ordinateurs ont permis la réalisation de cette proclamation virtuelle

Nous étions encore là lors de la soirée des jeunes anciens le 20 octobre.

C'était l'occasion de parler de nos métiers et aussi de nos parcours à Pierrard.



Nouvelles Pierrard / Hénallux

Hackathon

Une équipe de Pierrardins a été conçue pour participer au hackathon ActInSpace le week-end du 14 novembre 2020. Ils ont choisi le thème du Laser dans l'Espace.

ActInSpace® est un hackathon international qui inspire les jeunes femmes et hommes du monde entier à relever des défis basés sur les technologies, les données, les brevets et les infrastructures spatiales afin de créer des start-ups dans tous les domaines de notre vie quotidienne. Il s'adresse aux étudiants, élèves ingénieurs, doctorants et docteurs, de toutes les disciplines...

Ce hackathon s'est déroulé sur 24h, pendant lesquelles les équipes sont formées et soutenues par des coaches, avec deux objectifs :

- Proposer de nouvelles applications terrestres aux données et aux technologies du spatial
- Imaginer une start-up pour les développer.

Voici la liste des étudiants concernés :

- HEINEN Olan
- BRUNNER Hugo
- LAABEL Aïsha
- CATRY Emmanuel
- GEORGES David

Plus d'infos : <https://www.abg.asso.fr/fr/article/2148/fr-lancement-du-hackathon-actinspace-2020-by-le-cnes-soutenu-par-l-abg-2148>

Séminaire ARIAMP

Malgré la crise sanitaire, l'ARIAMP a pu maintenir son traditionnel séminaire ARIAMP, que nous avons eu l'occasion de réaliser en « présentiel » (en prenant bien évidemment les mesures adéquates pour éviter tous risques) pour notre part, bien que nous ayons

cette fois été diffusé en direct pour les éventuels étudiants qui voulaient être à distance.

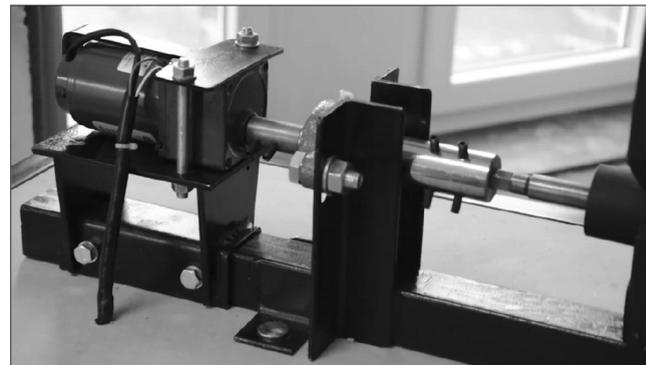
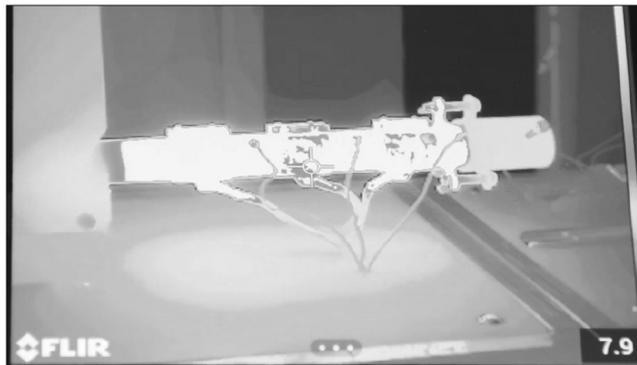
Nous avons donc présenté l'association de sa constitution à sa finalité, en passant par les différentes commissions aux étudiants.

Extrudeuse

Dans le cadre du cours de réalisation industrielle, les étudiants ingénieurs ont dû concevoir un projet particulier. Ils ont imaginé une machine qui permet de recycler les déchets plastiques des imprimantes 3D afin de reformer du fil pour de nouvelles impressions.

Dans le contexte actuel et selon les informations transmises dans un précédent IngeNews, cela prend tout son sens dans la crise actuelle où des imprimantes sont exploitées pour concevoir des masques de protection.

Voici quelques illustrations de leur projet :



Vidéo de présentation via le lien suivant : <https://www.facebook.com/henalluxingenieurspierrard/videos/1051849948620837>

Coordonnées / annuaire

Nous profitons de cette édition pour encore vous rappeler de mettre à jour vos coordonnées afin que nous puissions continuer à communiquer avec vous.

C'est aussi l'occasion de nous préciser le degré d'utilisation de vos données que vous nous autorisez, ainsi que de nous préciser si nous pouvons privilégier nos communications par voie numérique.

Voici un lien à partir duquel vous pouvez nous transmettre toute mise à jour de vos coordonnées personnelles et professionnelles : www.ariamp.be/annuaire

Vous pouvez également nous communiquer ces informations par téléphone et / ou courrier.

Plan de relance pour les écoles d'ingénieurs français

Ci-après un texte partagé sur le site Electronic.biz à propos du plan de relance des écoles d'ingénieurs français rédigé par Jacques Marouani le 11 juin 2020



Les directeurs d'école d'ingénieurs rappellent notamment l'importance des coopérations entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises.

La crise du Covid-19 a eu des répercussions immédiates sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, qui ont dû organiser l'ensemble de leurs enseignements et activités à distance. Ce défi leur a permis de réaliser pleinement l'importance de parachever une transformation numérique profonde de leurs établissements, et de repenser leurs modes de fonctionnement, non seulement à court terme en cas de nouvelle vague, mais aussi à moyen et long termes dans un contexte radicalement transformé.

Alors que l'Etat s'engage fortement en soutien auprès de nombreux secteurs économiques, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs), qui représente les 200 écoles d'ingénieurs de France accréditées, plaide pour que le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche soit au cœur de la relance économique de la nation avec un investissement sur le capital humain de demain.

Pour mener à bien ces transformations, indispensables non seulement au maintien du rang de la France en matière de production industrielle, de développements technologiques et de cadres nécessaires et principalement formés dans les formations d'ingénieurs, l'Etat devrait accompagner une véritable transformation numérique et écologique des établissements, estime la CDEFI.

Cette relance de l'enseignement supérieur et de la recherche au service de l'économie et de la société dans son ensemble devra prendre appui sur quatre axes principaux : l'agilité et la coopération pour favoriser une transformation numérique et environnementale ; une stratégie affirmée pour l'enseignement supérieur et la recherche intégrant les questions de souveraineté et de dynamique européenne ; l'innovation et l'accompagnement des entreprises dans leur transformation et leurs transitions ; l'expérience usager sur les campus pour investir dans le potentiel humain.

Les directeurs d'école d'ingénieurs rappellent notamment l'importance des coopérations entre les établis-

sements d'enseignement supérieur et les entreprises. Ces coopérations, qui doivent être soutenues, concernent l'ensemble des prérogatives des établissements, principalement en matière de formation (apprentissage, formation continue, etc.) et de recherche partenariale.

Elles proposent d'augmenter l'aide aux employeurs d'apprentis et de la rendre éligible à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, et pour tous les niveaux de qualification (en rouvrant notamment la possibilité de l'aide unique à l'embauche pour un contrat d'apprentissage dans le supérieur), d'accroître les financements dédiés à la formation continue, et de soutenir les formations en apprentissage, en difficulté financière.

Pour valoriser l'acquisition de compétences tout au long de la vie, elles souhaitent permettre de nouveau l'utilisation des fonds de la formation professionnelle (formation tout au long de la vie) par les entreprises de plus de 50 salariés, utiliser le levier de la formation tout au long de la vie pour accompagner les salariés des entreprises dans la transition économique, numérique et écologique, au travers de formations adaptées portées par les établissements d'enseignement supérieur, accélérer la dynamique d'alternance

Autre proposition de la CDEFI : affecter des moyens spécifiques pour accélérer le continuum formation, innovation et recherche, financer des recherches dites « exploratoires » pour renforcer la confiance avec les partenaires industriels, particulièrement lorsqu'il s'agit de PME, augmenter le plafond du crédit d'impôt recherche, augmenter l'encadrement technique pérenne des laboratoires, financer le fonctionnement et l'encadrement humain et technique des plateformes technologiques (IRT, ITE, Carnot, etc.), soutenir les enseignants-chercheurs qui s'engagent dans l'accompagnement d'une entreprise en associant les étudiants. Il doit être possible de déroger aux référentiels en vigueur si nécessaire et de continuer à flexibiliser les règles de création d'entreprises dans les établissements publics (décharge, détachement, cumul, etc.).

Enfin, elles proposent de pérenniser, augmenter et simplifier les aides aux start-up en cours de création, d'amplifier un dispositif de type chèques-innovation pour amorcer la valorisation de la recherche, de renforcer le financement des projets scientifiques et technologiques en étape de pré-maturation et de soutenir, via les aides spécifiques, la recherche finalisée conduisant à des innovations et ayant des impacts industriels rapides.

L'ensemble des propositions de la CDEFI peut être consultée sur internet.

Source :

<http://www.electroniques.biz/index.php/news/item/67689-les-ecoles-d-ingenieurs-presentent-un-plan-de-relance-de-l-enseignement-superieur-au-service-de-l->



Covid : les formations d'ingénieurs et techniciens résistent à l'épreuve

Ci-après un article paru le lundi 9 novembre 2020 dans *Le Soir* :



Les écoles enregistrent une hausse des inscriptions dans ces filières depuis plusieurs années, sans pour autant compenser la pénurie du marché. La covid-19 ne semble pas avoir cassé ces courbes de progression.

PAULINE MARTIAL

Les entreprises se les arrachent depuis des années, et pour cause, les ingénieurs et techniciens figurent parmi les métiers en pénurie sur le marché de l'emploi. A l'Ecole de polytechnique de Louvain, les inscriptions sont pourtant à la hausse depuis près de cinq ans maintenant, mais le nombre d'étudiants est toujours bien inférieur aux besoins du marché. Bonne nouvelle tout de même, la covid-19 ne semble pas avoir freiné l'engouement pour les formations à ces métiers techniques. « Nous enregistrons une hausse de l'ordre de 15% cette année, mais ce n'est pas propre à notre filière, c'est une constatation faite de manière générale à l'UCLouvain. Cela relève certainement de plusieurs facteurs, mais le fait que de nombreux jeunes n'ont, cette année, pas pu partir pour une année à l'étranger avant d'entamer leurs études doit certainement jouer », estime Alain Jonas, doyen de l'Ecole de polytechnique de Louvain.

A l'Hénallux, les inscriptions au sein des filières telles que l'électromécanique, la robotique ou encore la mécatronique restent, elles, relativement stables. « Nous avons cependant souffert de l'annulation des portes ouvertes en présentiel », affirme Luc Etienne, directeur du département bachelier en électromécanique de Seraing. « Ces rendez-vous sont habituellement importants parce qu'ils nous permettent de véhiculer l'image réelle de nos formations, de convaincre les jeunes, mais surtout leurs parents, des nombreux débouchés qu'elles offrent ».

POLYVALENCE ET DIVERSITÉ

L'enjeu est, en effet, souvent de dépoussiérer l'image traditionnelle dépassée de ces métiers techniques et technologiques. « Les métiers techniques ne se limitent plus au travail en industrie. Ce sont des professions riches, intéressantes et passionnantes qui permettent d'osciller entre le terrain et les bureaux d'études dans des domaines très diversifiés, c'est la force de nos filières. Partout où il y a des équipements, des techniciens sont indispensables pour les manipuler et les entretenir. On les retrouve ainsi autant dans l'industrie, que dans l'agroalimentaire, le secteur de l'énergie, de la climatisation ou encore de l'aéronautique », explique Luc Etienne.

La diversité, c'est d'ailleurs aussi ce qui séduit les jeunes qui se lancent dans les études d'ingénieurs à l'université. « Il y a une certaine polyvalence dans cette formation. Nos étudiants savent qu'une fois diplômés ingénieurs, ils peuvent se faire une place dans une multitude de domaines. Mais ce qui en séduit beaucoup aussi, selon moi, c'est le fait que ces études offrent la possibilité de transformer le monde réel en s'appuyant sur une compréhension approfondie et scientifique des aspects qui gouvernent ce monde. Le métier d'ingénieur leur permet d'avoir les mains dans le cambouis tout en ayant une compréhension poussée des choses », détaille Alain Jonas.

Les spécialisations en matière de digitalisation, informatique et Big data figurent parmi les plus prisées sur les bancs de l'Ecole de polytechnique de Louvain. A l'Hénallux, la mécatronique et la robotique font de plus en plus d'émules. « Nous avons été les premiers à ouvrir un bachelier complet dans ces filières. Une quarantaine d'étudiants y sont aujourd'hui inscrits. La formation se déroule en alternance entre les cours et le travail en entreprise pour permettre à nos étudiants d'avoir une expérience professionnelle pratique intégrée dans une formation académique, chose primordiale dans ces domaines techniques très poussés. Nous éprouvons cependant de plus en plus de difficultés à trouver des entreprises en suffisance capables d'accueillir nos étudiants, surtout au vu de la situation actuelle », développe Luc Etienne.

DES DIPLÔMES TOUJOURS PORTEURS

La crise sanitaire n'est également pas sans conséquences sur l'avenir des jeunes diplômés ingénieurs et techniciens. « Les restructurations commencent à fleurir dans un certain nombre d'entreprises qu'on



sent plus frileuses à l'idée d'engager pour le moment. C'est un peu plus compliqué pour nos jeunes diplômés de faire leur entrée sur le marché de l'emploi, mais pas impossible: plusieurs de nos étudiants n'ont pas mis longtemps avant de décrocher un contrat », assure Luc Etienne. Cette réalité en demi-teinte est aussi pressentie du côté universitaire. « Je ne pense cependant pas que les ingénieurs, tous domaines confondus, vont souffrir de cette crise », considère Alain Jonas, « Certes, on peut imaginer qu'il y ait un ralentissement des embauches dans certains secteurs. Mais d'autres tournent en revanche à plein régime, ce qui ne fait que renforcer leurs besoins de

profils ingénieurs. Je pense notamment à tout ce qui relève du développement, de la programmation et des outils numériques devenus essentiels depuis que le télétravail est en quelque sorte devenu la norme. C'est le cas aussi du développement et la conception de tous ces systèmes et capteurs qui entourent le corps médical dans cette crise sanitaire ».

Source : https://references.lesoir.be/article/covid-les-formationen-d-ingenieurs-et-techniciens-resistant-a-l-epreuve?int_campagne=bloc_articles_references_site_is_soirV8&int_medium=bloc_contenu&int_source=site_is_V8&fbclid=IwAR1eCBIPeUbhdteA_Qe739UHwvN_T3Qr46di50Pvda5igjvdiqtLUj4OxMY

FLASH SUR LES PIERRARDINS

Travailler demain en entreprise

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous partager ici un livre rédigé par un fidèle parmi les fidèles de la Maison Pierrard pour reprendre les termes de M. Urbain.

Il s'agit du livre de M. René Dalleur : « *Travailler demain en entreprise* » publié aux Editions L'Harmattan.

Voici à son propos, texte partagé de M. Roland Urbain :

Très jeune ingénieur, alors qu'il dirigeait l'usine Champion d'Aubange, il présidait déjà les Jurys de TFE à ce qui était alors l'ISI Pierrard.

Depuis, il n'a eu de cesse d'être présent à un institut qu'il apprécie pour, comme il le souligne lors de ses interventions à Pierrard, son dynamisme, son souci constant d'amélioration, sa formation de haut niveau des Étudiantes et Étudiants. Et cela au travers des évolutions qui ont transformé le paysage de l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique : Président du PO de Blaise Pascal tout d'abord, et par la suite et toujours aujourd'hui Membre du PO d'Hénallux.

Depuis 2014, René Dalleur est un intervenant très remarqué dans le Séminaire "Éthique" organisé depuis de nombreuses années pour les terminales Ing, Master en Sciences de l'ingénieur industriel.

Et voici maintenant, un engagement supplémentaire par la publication d'un superbe livre au travers duquel René Dalleur se rend présent à celles et ceux qui le découvrent et le reçoivent.

L'auteur tisse avec talent un lien étroit avec son lecteur qui se sent interpellé, accompagné, guidé, conseillé. C'est comme si l'auteur était là, au coin du feu, en salle de réunion, ou à faire quelques pas avec nous, qui sommes de l'autre côté de la page, derrière les mots qu'il écrit, entre les lignes qui tracent le chemin qui était le sien et qui devient le nôtre.

Son propos est direct, clair, précis, pertinent, soutenu par une affection qu'il réserve à celles et ceux à qui il s'adresse : la présence de René Dalleur est remplie de respect, de bienveillance, d'écoute, d'humilité. Elle n'en est que plus forte.

Les jeunes anciens de Pierrard reconnaîtront dans la publication de René Dalleur certains propos dont l'auteur leur a réservé la primeur lors de ses interventions dans le cadre du Séminaire Éthique. Ils y trouveront en outre des développements très utiles pour répondre aux questions qui se posent à eux dans leur vie professionnelle. Plusieurs thèmes développés dans le livre de René Dalleur s'appliquent à la vie en entreprise dans toute sa durée.

Les Pierrardins diplômés depuis plus longtemps et qui sont amenés à accueillir dans leurs équipes de jeunes ingénieurs et doivent les former, trouveront dans le livre de René Dalleur des éléments fort utiles et très intéressants.

Un livre qu'il ne faut plus tarder à se procurer

Merci et bravo à René Dalleur. Et vivement la suite.

R. Urbain

Et voici à propos du livre, partagé par l'éditeur :



Pour celles et ceux qui souhaitent travailler demain en entreprise, les questions ne manquent pas : quelles sont les attentes des entreprises, comment et où postuler ? Comment se passent les premières journées ? Comment les résultats sont-ils évalués ? Quel comportement faut-il adopter face aux turbulences de la vie en entreprise ? Comment réagir en cas de cessions, de fusions, d'acquisitions ou de restructurations ? Comment se préparer à une expérience professionnelle à l'international, etc.

La vie en entreprise est un défi permanent, et les difficultés sont nombreuses. Mais l'entreprise est aussi un lieu où il est possible de donner le meilleur de soi-même.



OFFRES D'EMPLOIS

Nous vous rappelons encore que l'ARIAMP fournit également un service « placement » en partageant les annonces d'entreprises à la recherche d'ingénieurs.

Beaucoup de nos anciens utilisent ce canal pour recruter et nous les en remercions encore !

Voici les quelques dernières annonces postées, mais vous retrouverez les autres sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.ariamp.be/jobs>



Fonction : Ingénieur électromécanicien

Localisation : Kehlen (Grand-Duché de Luxembourg)

Description : Le Groupe Jourdan est actif dans le secteur des poids lourds et utilitaires depuis 1989.

Forte de trois garages, l'entreprise familiale est bien consciente des impacts environnementaux liés au monde du transport et veut contribuer de manière efficace à leur élimination. Ce challenge nécessite d'effectuer un tournant technologique majeur et d'investir encore d'avantage dans les technologies vertes telles que celles basées sur les véhicules électriques hydrogène. Pour satisfaire leur développement, ils recherchent un(e) Ingénieur électromécanicien.



Fonction : Ingénieur bureau d'études

Localisation : Bastogne

Description : Euro-Locks SA, société faisant partie d'un groupe international (www.euro-locks.com) est spécialisée dans le design et la fabrication de systèmes de verrouillage. Ils recherchent un ingénieur bureau d'études pour leur site de Bastogne.

Electris

Fonction : Chef de Projet & IT-Officer

Localisation : Mersch (Grand-Duché de Luxembourg)

Description : Electris est fournisseur national de gaz et d'électricité et gère le réseau de distribution publique d'électricité de la commune de Mersch depuis un siècle.

Pour renforcer leur équipe, ils sont à la recherche

- d'un Chef de Projet-Développement du réseau électrique (h/f/x) pour le domaine moyenne tension de leur réseau de distribution

ET

- d'un IT-Officer Technique de pilotage des réseaux (h/f/x) avec compétences en électrotechnique pour leur réseau électrique.

N'hésitez pas à solliciter l'ARIAMP si vous êtes à la recherche d'un emploi particulier.

Nous pouvons vous aider à trouver ce que vous recherchez, à l'aide du réseau d'anciens de l'association.



Ville de VIRTON

Fonction : Responsable des services techniques

Localisation : Virton

Description : La Ville de Virton recherche un responsable de la direction, de l'organisation, de la coordination, du planning général des services techniques. Il devra également prendre en charge la gestion des dossiers impétrants, du parc automobile communal et du réseau d'égouttage communal.

En plus de ces dernières, nous avons également reçu des offres de A+P Kieffer, CML Industries ou encore Diginus.

Par ailleurs, nous avons également pu lire dans l'édition du 9 novembre 2020 du journal *Le Soir* que Ferrero Arlon recrutait des techniciens.

On peut également retrouver le ressenti de François, ancien de Pierrard.

Voici à ce propos :

Ce qui satisfait François Van Haesebroeck ce sont les investissements qui sont réalisés au niveau du site d'Arlon.

« *On a de très beaux outils mis à disposition, cela peut attirer pas mal de personnes* » précise-t-il.

Cet argent permet également de développer de nombreux projets supportés par l'engineering du Groupe, en utilisant de nouvelles technologies, tout en suivant un concept de « Lean Factory ». Bien sûr, les investissements servent aussi à réduire l'impact environnemental de la marque. Pour chaque nouveau projet les aspects énergétiques sont pris en compte.

Ces technologies et équipements variés permettent à François Van Haesebroeck de constamment développer ses compétences :

« *Ça me motive parce que tous les jours, j'ai la possibilité d'apprendre de nouvelles choses.* »

Plus d'info : <https://references.lesoir.be/article/c-est-saint-nicolas-avant-l-heure-ferrero-recrute-des-techniciens>



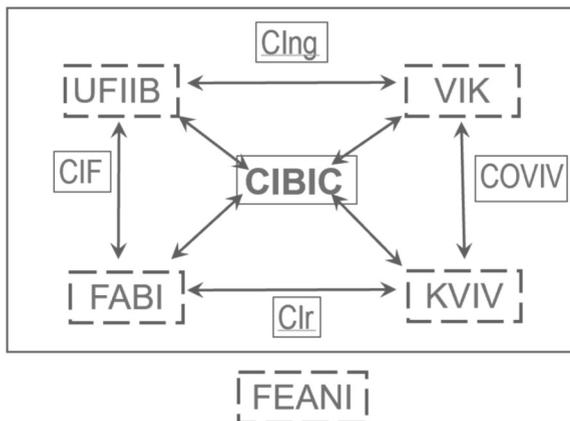
UFIIB

Nous avons l'honneur de vous faire part de l'élection de M. Jean-François Jouve à la présidence de l'UFIIB ! Jean-François est également toujours membre actif du C.A. de l'ARIAMP et aura donc l'occasion de porter plus facilement encore nos points de vue à un niveau national.

Pour rappel, l'U.F.I.I.B. rassemble ainsi les neuf associations d'écoles d'ingénieurs industriels de la communauté française et entretient des relations constructives avec ses consœurs néerlandophones, mais aussi avec la Fédération Royale d'Associations Belges d'Ingénieurs Civils, d'Ingénieurs Agronomes et de Bioingénieurs plus communément appelé FABI avec qui elle partage un même lieu et aussi une même plateforme « Ingénieur belge ».

Elle agit au quotidien pour la promotion, la défense des intérêts économiques et moraux ainsi que les droits des ingénieurs industriels, en Belgique comme à l'étranger.

Habilitéée à représenter les quelques 20.000 Ingénieurs Industriels dont le diplôme a été octroyé, en langue française, depuis la création du grade en 1977,



l'U.F.I.I.B. est un porte-parole de poids auprès des instances académiques, économiques et politiques tant régionales que fédérales. L'U.F.I.I.B. est consultée ou se fait entendre, sur toutes les questions touchant au statut de l'ingénieur industriel, à la reconnaissance des grades, aux études, ...

Vous trouverez ci-dessous quelques associations rassemblées au sein de la fédération :



Ci-après un résumé « visuel » de l'organisation des associations belges qui représentent l'ensemble des ingénieurs, comme présenté lors des séminaires ARIAMP :

- UFIIB : Union Francophone des Ingénieurs Industriels de Belgique
- VIK : Vlaamse Ingenieurs Kamer
- FABI : Fédération Royale d'Associations Belges d'Ingénieurs Civils, d'Ingénieurs Agronomes et de Bioingénieurs
- KVIV : Koninklijke Vlaamse Ingenieurs Vereniging
- CIBIC : Comité des Ingénieurs Belges – Belgisch Ingenieurscomité
- CIng : Comité des ingénieurs industriels belge
- CIF : Comité des Ingénieurs Francophones
- COVIV : Comité van Vlaamse Ingenieurs Verbonden
- CIf : Confédération Belge des Ingénieurs Civils et des Ingénieurs Agronomes
- FEANI : Fédération Européenne d'Associations Nationales d'Ingénieurs

Naissances

L'ARIAMP a été informée d'un heureux événement au sein de notre grande famille.

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de **Maxime**, né le 30 décembre 2020. Il s'agit du fils de Benjamin HUBERT [2012] et Séverine INCOUL et du petit-fils de Dominique HUBERT [1982].

Qui sait, c'est peut-être la 3^e génération de Pierrardin qui est assurée !

En parlant de « grand-père », Xavier BERTON a le plaisir de vous annoncer la naissance de son petit-fils **Loam**, né le 25 septembre 2020.

*Félicitations aux nouveaux parents
et tous nos vœux de bonheur !*

A VOS AGENDAS

L'Assemblée Générale de l'ARIAMP aura lieu
**le samedi 17 avril 2021
à 11 heures.**

Les informations complémentaires
vous seront communiquées dès que possible.

Le banquet 2021, qui sera doublement festif
et pour lequel nous espérons
vous voir nombreux, se tiendra,
sauf conditions défavorables,
le samedi 25 septembre 2021.

Notez déjà ces rendez-vous dans vos agendas.

Décès

L'ARIAMP a été informée de la triste nouvelle du décès d'anciens Pierrardins. Nous rendons hommage à :

- **Monsieur Hubert EVRARD** [1982], décédé à Seneffe, le 31 mai 2020 à l'âge de 60 ans (www.lesfunerailles.be).
- **Monsieur Michel NADIN** [1960], décédé à Bastogne, le mardi 7 juillet 2020 à l'âge de 82 ans (necro.funeralys.be).
- **Monsieur Jean-Marc ANDRÉ** [1982], décédé à Libramont-Chevigny, le 6 septembre 2020 à l'âge de 63 ans (www.draux-oger.be).
- **Monsieur Walter MERSCH** [1966], décédé dans la région d'Eupen, le 29 juillet 2020 à l'âge de 78 ans (www.grenzecho.net).
- **Monsieur Michel EVRARD** [1959], décédé à Niederkorn (Luxembourg), le 11 août 2020 à l'âge de 86 ans.

L'ARIAMP a reçu de Michel Laffineur, un message personnel à son propos :

Michel Evrard est décédé le 11 août 2020 à l'âge de 86 ans à Niederkorn (Differdange Lux.), époux de Charlotte Classen, sœur d'Ernest et Camille Classen, ancien Pierrardin. Notre rencontre a eu lieu à Pierrard, lors du banquet annuel. Michel est père d'une fille, et grand-père de deux petits-enfants. Né à Tellin en 1934, fils de gendarme, donc changement de résidence très fréquente. Celle qui lui tenait le plus à cœur était « Lamorteau » puis en dernier lieu « Bleid ». Michel a fait ses études à Pierrard, sorti en 1959 puis service militaire à Cologne. En 1961, Michel débute à Usinor-Longwy jusqu'en 1969. Puis il a fait une carrière honorable comme hors cadre P.P.H.L. à la Métallurgie et Minière de Rodange jusqu'à sa pension en 1994. Il était connu pour son sérieux, sa compétence et sa gentillesse. Son expérience technique et sa simplicité spontanée lui valaient l'estime de son entourage. A Dieu Michel que le Seigneur en sa plénitude t'accorde paix et repos éternel.

L'ARIAMP présente toutes ses sincères condoléances et l'expression de toute sa sympathie aux familles.

COTISATION 2021



ARIAMP

Chers membres,

En 2020, vous étiez 180 à avoir soutenu nos actions par le paiement de votre cotisation. Vous permettez ainsi à l'ARIAMP de poursuivre et développer ses actions et entre autres, d'éditer un bulletin périodique et préparer la publication de notre annuaire 2020-2021. Au nom de l'association, un grand merci.

Afin de continuer nos actions, puis-je vous demander de renouveler votre cotisation pour 2021 en la versant dès aujourd'hui sur le compte ARIAMP.

Promotion 2020	gratuit
Promotions 2017, 2018, 2019	22 €
Promotions 1979 à 2016	35 €
Promotions 1978 et antérieures	30 €
Conjoints Ingénieurs	48 €

Idéalement, la cotisation est à payer sur le compte bancaire de l'Ariamp Pierrard-Virton :

IBAN : BE31 3670 8622 3555
Code BIC : BBRUBEBB

Et, comme le veut la tradition, je vous souhaite une heureuse année 2021 remplie de projets, de bonheur et de santé.

Votre trésorier,
Michel BERNARD



ARIAMP

ASSOCIATION ROYALE DES INGÉNIEURS ARTS & MÉTIERS PIERRARD

A.S.B.L. - Fondée en 1925
Siège social à
PIERRARD-VIRTON

Affiliée à l'Union Fédérale
des Associations d'Ingénieurs
Industriels de Belgique (UFIIB)

Membre du Comité des Ingénieurs Belges (CIBIC)

Membre de la Fédération Européenne d'Associations Nationales
d'Ingénieurs (FEANI)

Siège social :
Ecole d'Ingénieurs
Département Ingénieur Industriel de Pierrard-Virton
Henallux - Haute Ecole de Namur - Liège - Luxembourg
Tél. 063/58.89.44
E-mail : info@ariamp.be

Site web : www.ariamp.be
Linkedin : www.linkedin.com/groups/8339264
Facebook : www.facebook.com/ariamp.be



Editeur responsable : Axel BERTRAND, président
à l'exception des articles signés qui n'engagent que leurs auteurs

E-mail : ingenews@ariamp.be

Cotisations ARIAMP 2021 :

Promotion 2020	gratuit
Promotions 2017, 2018, 2019	22 €
Promotions 1979 à 2016	35 €
Promotions 1978 et antérieures	30 €
Conjoints ingénieurs	48 €

COMPTE BANCAIRE :

ARIAMP Pierrard-Virton : 367-0862235-55
IBAN : BE31 3670 8622 3555
Code BIC : BBRUBEBB